

# En direct de Choisy

Avril 2019 - N° 72



**Bulletin Municipal trimestriel de CHOISY-EN-BRIE**

**☎ 01 64 75 81 90 Fax 01 64 75 81 99**

**Site internet : [www.choisy-en-brie.fr](http://www.choisy-en-brie.fr)**

**e-mail : [mairie.choisy-en-brie@wanadoo.fr](mailto:mairie.choisy-en-brie@wanadoo.fr)**

**Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au samedi de 9h à 12h**

**5, route de la Ferté Gaucher**



## LE MOT DU MAIRE

*Ce bulletin ouvre l'ultime année du dernier mandat, en ce qui me concerne entre autres élus de notre commune. Je ne doute pas de la pérennité de ce qui est ou sera engagé dans les mois à venir, suivant articles ci-après, avec le futur conseil municipal.*

*Je me souviens, non sans nostalgie, qu'à l'approche des échéances précédentes, je m'attachais à constituer une équipe « idéale » (je n'ai que peu été déçu) en évitant surtout le piège de tout type de coterie.*

*En ce début d'année, pour répondre au souhait de nos édiles nationaux sous pression, le cahier de doléances, ouvert en mairie début janvier, n'a pas eu vraiment de succès. Seules deux contributions y ont été inscrites. Ce registre a été déposé en sous-préfecture de Provins le 22 février. Courage aux services qui auront besoin de beaucoup de discernement pour classer informations et souhaits, les hiérarchiser et les transmettre « plus haut ». Là, il ne sera pas aisé d'en tirer des conclusions, donner satisfaction à tous. Alors il y aura beaucoup de déçus qui, s'ils jouissent d'un droit de vote durement gagné au fil des siècles, ne l'utilisent pas suffisamment au moment voulu, privilégiant ensuite le pouvoir de la rue. Cela interroge !*

*Dans quelques semaines, le dimanche 26 mai, les élections européennes permettront de désigner les futurs représentants de la France. Le choix ne sera sûrement pas évident, mais je pense que l'on est toujours plus fort à plusieurs et, même s'il y a des contraintes, il faut préserver ce Parlement encore jeune qui évoluera.*

*C'est pareil à l'échelon communal, il y a nécessité de s'unir. Plus de 1000 communes ont sauté le pas en 2018, afin de faire face aux problèmes partagés. Cela est plus vrai encore pour les plus modestes d'entre-elles, dont nous sommes, dans le secteur de « Brie-Vannetin ».*

*Quant au bloc intercommunal (passage obligé) auquel nous sommes liés, il faut qu'il se stabilise avant de s'associer à d'autres à moins d'une réflexion sérieuse et de l'intérêt commun. Ces deux derniers points seront un enjeu des prochains élus, évoqué ci-avant.*

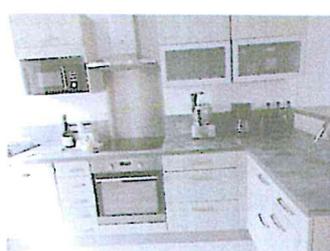
Votre Maire : Alain BEAUFORT

## L'ACTUALITÉ CHOISIENNE

- **La cérémonie des vœux du Maire** s'est déroulée le 12 janvier. Les prix du concours départemental des villes et villages fleuris ainsi que ceux, communaux, des maisons illuminées, ont été décernés lors de cette réception.



- **Le lave-vaisselle** de la salle des fêtes vient d'être changé.
- **Nouveau : Chez Jean, gîte à Choisy**, ouvert depuis mi-février au 50 Grande Rue. Il est composé de 3 chambres confortables décorées avec goût, une douche, 3 WC, TV, Internet, lave-linge, lave-vaisselle, parking et jardin privatifs, barbecue, etc ... Vous trouverez tous les renseignements sur le site [www.gite-de-france.com](http://www.gite-de-france.com) (gîte n° 521), réservation au 01 60 39 60 54 ou 01 60 39 60 53.



- **Un distributeur de fruits et légumes**, installé depuis l'été aux Sablons (D934) par Olivier RENARD, est à votre disposition de 6 h à 22 h, 7 jours sur 7. Vous trouverez des produits frais qui proviennent de la ferme dans des casiers dédiés réapprovisionnés chaque jour. Il vous est possible de payer soit par carte bancaire soit en espèces.



- **Collecte de vêtements par le SMICTOM** : la commune se positionne 2<sup>ème</sup> du secteur avec 8,9 tonnes de vêtements déposés cette année.
- **Les élections européennes** auront lieu le dimanche 26 mai de 8 h à 18 h. N'oubliez pas de vous munir de votre pièce d'identité. Vous recevrez d'ici là de nouvelles cartes d'électeur.

- Un abribus a été installé à La Bochetière.



## ÉTAT CIVIL

### Ils nous ont quittés

- **Monsieur René GUILLOT**, un mois après la disparition de son épouse Denise, vient de nous quitter à la mi-janvier. Toute sa carrière fut consacrée à la coopérative agricole de la Ferté Gaucher où, Directeur du personnel, il avait gravi tous les échelons. Brillamment élu Conseiller municipal en 1989, la voix de ce sage portait par le bon sens qu'elle exprimait.
- **Madame Gabrielle GUIGNER**, née CANONVILLE, récemment disparue, avait quitté Choisy-en-Brie pour se rapprocher de son fils en banlieue parisienne. Au début des années 1970, elle participe à la création d'un service local d'aide à domicile, devenu par la suite ASSAD puis ADMR. Elle présida aussi un temps aux destinées des Jeunes d'Autrefois.
- **Monsieur Claude GUITARD**, le 18 février 2019.
- **Monsieur Christophe VERON**, le 10 mars 2019.

### Bonjour les bébés

- Matis, Jacky, Luigi JOLIBOIS, le 25 février 2019.

## UNE CENTENAIRE A CHOISY

Gisèle CHOUMERY, choisienne depuis plus de 40 ans, a vu le jour à Haute Maison (Oise) le 28 février 1919. Elle est donc centenaire depuis peu.

Cet événement, suffisamment rare à Choisy peut être souligné, d'autant que malgré l'addition des ans, Madame CHOUMERY a toujours la parole vive, l'esprit clair et demeure chez elle, toute proche de sa fille.

Discrète, éprouvée par la disparition très récente de son gendre Claude GUITARD, avec sa famille, elle n'a pas souhaité de « manifestation officielle ». Seule une composition florale a été offerte au nom de la Municipalité. Nous lui souhaitons de profiter encore longtemps d'une douce vie, dans sa maison.

## LE CALENDRIER

|                  |  |                    |
|------------------|--|--------------------|
| 6 avril          | Stage Zumba (reporté)                    | Fit Fun            |
| 7 avril          | Brocante et salon de la vente à domicile | ASS News           |
| 14 avril         | Pâques à l'aire de jeux                  | Amicale Scolaire   |
| 18 avril         | Atelier Floral                           | Animation Loisirs  |
| 24 avril         | Atelier chocolat                         | Amicale Scolaire   |
| 8 mai            | Commémoration                            | Commune            |
| 8 mai après-midi | Marche avec goûter                       | Jeunes d'Autrefois |
| 12 mai           | Sortie à Cheverny                        | Animation Loisirs  |
| 17 mai           | Assemblée générale                       | ADMR               |
| 18 mai           | Repas                                    | Secteur Pastoral   |
| 19 mai           | Brocante                                 | Foot               |
| 23 mai           | Atelier Floral                           | Animation Loisirs  |
| 25 mai           | Soirée à thème                           | Amicale Scolaire   |
| 15 juin          | Soirée adhérents                         | Fit Fun            |
| 21 juin          | Fête de la Musique                       | Animation Loisirs  |
| 22 juin          | Bal country                              | Jeunes d'Autrefois |

Réalisé par la Commission Communication :

Liliane ROZEC, Françoise RENAUD, Patricia TUERO, Aïda NAVARRE, Chrystelle LEGAY, Grégory PHILIPPE

N° 72 – Avril 2019

Imprimé par nos soins

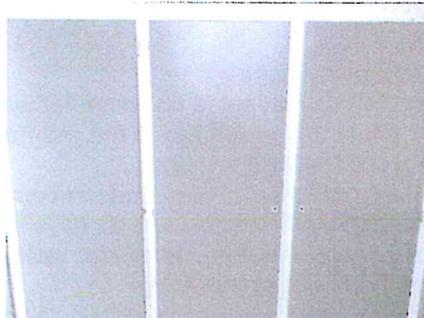
23 juin  
27 juin  
29 juin

Sortie en Champagne  
Atelier floral  
Kermesse

Animation Loisirs  
Animation Loisirs  
Amicale Scolaire

## LES TRAVAUX EN COURS OU RÉALISÉS

- La réfection de la RD 215 est prévue en agglomération en 2019 et 2020 et hors agglomération de la Ferté Gaucher à la RN 4 ultérieurement.
- Installation de bornes supplémentaires Place de l'Eglise.
- Aménagement d'un chemin piéton Place de la Payenne.
- Reprise de fossés et traversée de route aux 2 Maisons.
- Une étude sur la réfection du beffroi de l'église a été lancée.
- Assainissement (voir article ci-après).
- Peinture d'un couloir de classe primaire.



- Peinture des volets et des murs extérieurs de la salle des fêtes.
- Travaux d'isolation dans le grenier de la mairie et des écoles.
- Plantations complémentaires à l'Epauche.
- Réfection d'un émissaire bouché par racines à Fays.

## TRAVAUX ET SUBVENTIONS

Plusieurs demandes d'aides ont été sollicitées dans divers domaines et auprès des financeurs possibles. Les réponses attendues arrivent au rythme de chacun. Les travaux seront inscrits en fonction des capacités budgétaires.

- Bloc sanitaire local des Jeunes d'Autrefois : aide obtenue, à réaliser avant septembre 2020.
- Assainissement Le Montcel : aides obtenues, travaux en cours.
- Assainissement domaine privé : aides (Agence de l'Eau et Département) à solliciter.
- Assainissement station d'épuration/auto surveillance : aides (Agence de l'Eau et Département) en attente.
- Contrat rural (4 opérations) : aides (Région et Département) en attente.
- Cimetière (reprise de concessions) : D.E.T.R (Dotation de l'Etat) en attente.
- Route du Merger : idem.
- Route de l'Epauche : F.E.R (Fond d'Equipement Rural 77) : aide obtenue, travaux en cours.
- Plateau surélevé 215/211 : F.E.R, demande à l'étude.
- Divers : bordures 215, voirie Champbonnois, Buisson Bailly, stabilisation divers chemins en zone U ; F.E.R : demandes à l'étude.
- Travaux divers sur clocher : études en cours, avant demande d'aides.

## P.L.U / PROJET ÉOLIEN

- Les deux recours gracieux (voir n° 71) demandant la modification pour l'un et l'annulation du document pour l'autre n'ont pas été acceptés par la CC2M. En conséquence, un premier recours au Tribunal Administratif est déposé par le particulier qui s'estime lésé au motif du non classement de sa propriété en zone U.

- Un autre recours au Tribunal Administratif sera-t-il fait à l'issue du sursis à statuer, fin avril 2019, sur le permis de construire du projet éolien, en fonction de l'avis que donnera Madame la Préfète ?

## ASSAINISSEMENT secteur du Montcel et divers

Plusieurs dossiers sont d'actualité :

1. **En domaine public**, secteur du Montcel et divers  
La création et la modification de réseaux sont en cours depuis début janvier. Avec une météo plutôt favorable, les travaux se déroulent dans de bonnes conditions, par tranches, sensiblement comme prévus. Merci aux riverains compréhensifs pour les gênes occasionnées.
2. **En domaine privé**, secteur du Montcel, Route de Provins, rue de la Brunotterie  
Suite à la consultation infructueuse pour la suppression des installations A.N.C et le raccordement sur les nouvelles boîtes de branchement, celle-ci sera relancée. La réunion d'information prévue apportera toutes les précisions : délais, obligations, coûts, aides financières, procédure d'organisation, etc ...  
A noter que les propriétaires de terrains constructibles et bâtiments aménageables et raccordables peuvent profiter de l'opération pour faire poser un branchement aux conditions du marché de la commune.
3. **Station d'épuration du bourg**  
L'obligation d'installation d'un complément d'équipements d'auto-surveillance réglementaire, demandée par la Police de l'Eau, a été prise en compte.
4. **Contentieux A.N.C à La Bochetière**  
Le tribunal Administratif a condamné la commune, en tant que donneur d'ordre, « in solidum » avec l'entreprise CHAILLOU responsable de désordres en 2012. Bien que le Conseil Municipal ait souhaité faire appel de cette décision, un avocat, spécialiste en droit public, n'a pas engagé à cette démarche dont le résultat était trop aléatoire.

## AFFAIRES FONCIÈRES

- Cession terrain à Villars à un particulier pour stationnement autorisé au public.
- Cession terrain route de Provins à un particulier après division, partie supportant le transformateur.
- Terrain zone UE, route de La Ferté Gaucher : étude aménagement en cours.
- Terrain projet du Clos Vannetin : un nouvel aménageur doit proposer un projet qui répond au cahier des charges fixé par la commune. A suivre.
- Acquisition pour redressement de chemin, rue du Gué.

## UN PEU D'HISTOIRE

Le 29 juillet 1969, Thierry FAHY et Hervé MARCELLAS ont relevé les inscriptions portées sur la cloche du clocher de l'église bénie en 1878 (voir encart). Merci à eux de nous avoir transmis cette anecdote.

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### L'AMICALE SCOLAIRE

- **Crêpe-party du 2 février** : Après-midi festive et gourmande lors de la crêpe-party du 2 février avec la participation des enfants aidés par les adultes. Merci à tous.



## ANIMATION LOISIRS

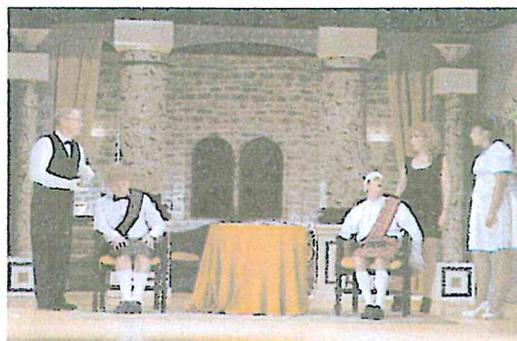
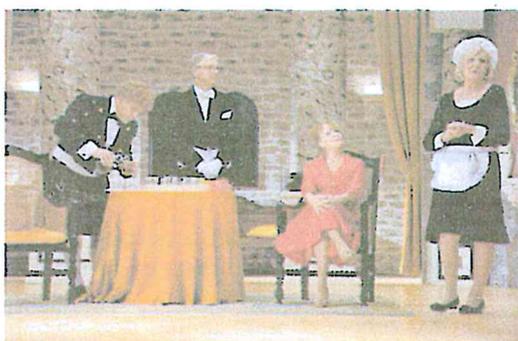
### ◦ Week end neige à la Chapelle d'Abondance

Les 25, 26 et 27 janvier 2019, les cars Moreau amenèrent un groupe de 40 personnes à la Chapelle d'Abondance. Là, toute la chaleureuse équipe de l'hôtel "Les Cornettes", concocta un week-end enchanteur fait de chaleur et de spécialités culinaires, le tout aidé par une météo au rendez-vous. Skieurs et non skieurs furent ravis de cet intermède savoyard. A l'année prochaine.



### ◦ Théâtre à Montmirail

Le samedi 19 janvier au soir, la troupe de F'Hélène RICHEZ présentait la première de " Kilt ou double". Contrairement aux idées reçues sur l'avarice des Écossais, les acteurs, eux, ne firent pas preuve de radinerie pour amuser le public.



### ◦ Soirée italienne

Samedi 16 mars au soir, la botte italienne, une fois de plus, frappa fort. En effet, la soirée dansante placée sous le signe de l'Italie, remporta un vif succès auprès de tous les participants. Décoration, animation et spécialités culinaires participèrent à sa réussite.

Soirée fort agréable, autant grâce aux bénévoles de l'association qu'aux convives.



## **ADMR CHOISY-EN-BRIE**

L'ADMR CHOISY EN BRIE étudie, à destination des habitants de la commune, un dispositif d'accompagnement pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés dans l'usage d'Internet. Le but est de se familiariser avec cet outil qui est incontournable dans la vie au quotidien, notamment dans la réalisation des démarches administratives.

Le concept consiste en la mise en place d'ateliers d'initiation numérique envisagée en septembre (voir encart). Des bénévoles pour encadrer ces ateliers seraient les bienvenus.

Préalablement à la concrétisation de ce nouveau service, les habitants de Choisy intéressés sont priés de se faire connaître, dès maintenant et jusqu'au 30 juin (places limitées), en téléphonant au secrétariat de l'ADMR au : 06 69 79 77 32.

## **NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE POUR LES DÉCHETTERIES**

Au cours de l'année 2018, le SMITOM a constaté une augmentation des apports dans les déchetteries ce qui l'a amené à une réflexion sur l'amélioration de la qualité des services proposés. Les propositions émanant de cette réflexion concernent la modification des horaires afin de fluidifier les flux d'apports mais également la mise en place de doublons pour les gardiens permettant une amélioration de l'accueil des usagers :

- Demi-journées d'ouverture supplémentaires sur 3 sites : Coulommiers, Ocquerre et Saâcy-sur-Marne.
- Ouverture en continu de 9 h à 18 h le samedi sur 3 sites : Bailly-Romainvilliers, Coulommiers et Meaux.
- Fermeture de 2 demi-journées sur 2 sites : Crégy-les-Meaux et Jouy-sur-Morin. Les usagers de ces déchetteries pourront se rendre sur les sites proches qui offrent un service supplémentaire de collecte des DDS (Déchets Diffus Spéciaux).
- Mise en place de nouvelles bennes « eco-mobilier » à Saâcy-sur-Marne et Ocquerre.

Toutes ces dispositions visant à améliorer le service public sont effectives depuis le 1<sup>er</sup> mars.

Un document récapitulatif a été distribué dans chaque boîte à lettres et vous le trouverez en encart si vous l'avez égaré.

## **COMMUNIQUÉS DE PRESSE**

**LA CAISSE DÉPARTEMENTALE D'AIDE AU LOGEMENT** : créée et financée par le Département de Seine-et-Marne et subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne propose des prêts pour aider au financement dans l'habitat (voir encart).

**L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE DE FRANCE** : observe désormais chaque année des colonies de chenilles processionnaires du chêne et du pin en Ile-de-France. Une cartographie de leur implantation sur la région est disponible sur <https://www.ildefrance.ars.sante.fr/chenilles-urticantes-1>.

Ces chenilles aux poils urticants peuvent occasionner des réactions cutanées, oculaires ou encore des difficultés respiratoires.

La vigilance est donc de mise et il est important d'éviter tout contact avec les chenilles, leur nid et les zones à proximité des arbres infestés.

L'ARS vous remercie de lui signaler tout événement sanitaire lié à la présence de chenilles urticantes aux coordonnées suivantes : 0 825 811 411 (0.15 € la minute), [ars75-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars75-alerte@ars.sante.fr)

## **AVIS À LA POPULATION**

Si vous êtes artisan ou commerçant, merci de vous faire connaître à la mairie et transmettre vos coordonnées et votre activité précises afin de pouvoir établir un répertoire pour la population.

## **POUR LE BIEN ÊTRE DE TOUS**

**RAPPEL : Les animaux de compagnie** : Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques (les trottoirs, les espaces verts, les espaces des jeux pour enfants ...) et ce par mesure d'hygiène. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe (35 euros).